



CHECKLIST IMPRIMABLE

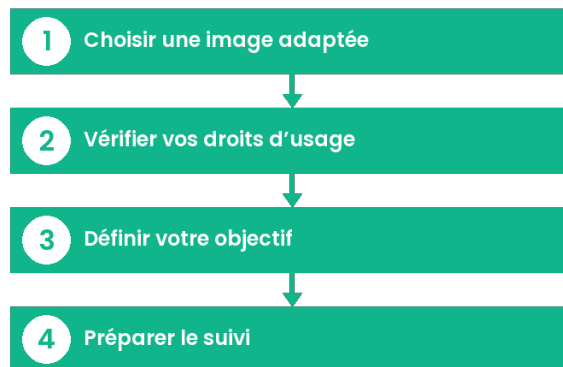
PimEyes sans se mettre à nu : le mémo pratique pour chercher un visage en protégeant sa vie privée

Ce livrable vous aide à utiliser PimEyes de façon défensive, sans surinterpréter les résultats ni exposer inutilement votre image. Gardez-le sous la main pour vérifier une présence en ligne, documenter un usage non souhaité et agir au bon endroit.

Au sommaire

- 1 Avant d'envoyer une photo : les 4 vérifications essentielles
- 2 Pendant la recherche PimEyes : les bons réflexes
- 3 Bon usage ou mauvais réflexe ?
- 4 Après la recherche : protéger votre image

Avant d'envoyer une photo : les 4 vérifications essentielles



1 Choisir une image adaptée

Prenez une photo nette, frontale et bien éclairée. Évitez les visages flous, trop éloignés ou trop recadrés, car ils donnent des résultats moins fiables.

2 Vérifier vos droits d'usage

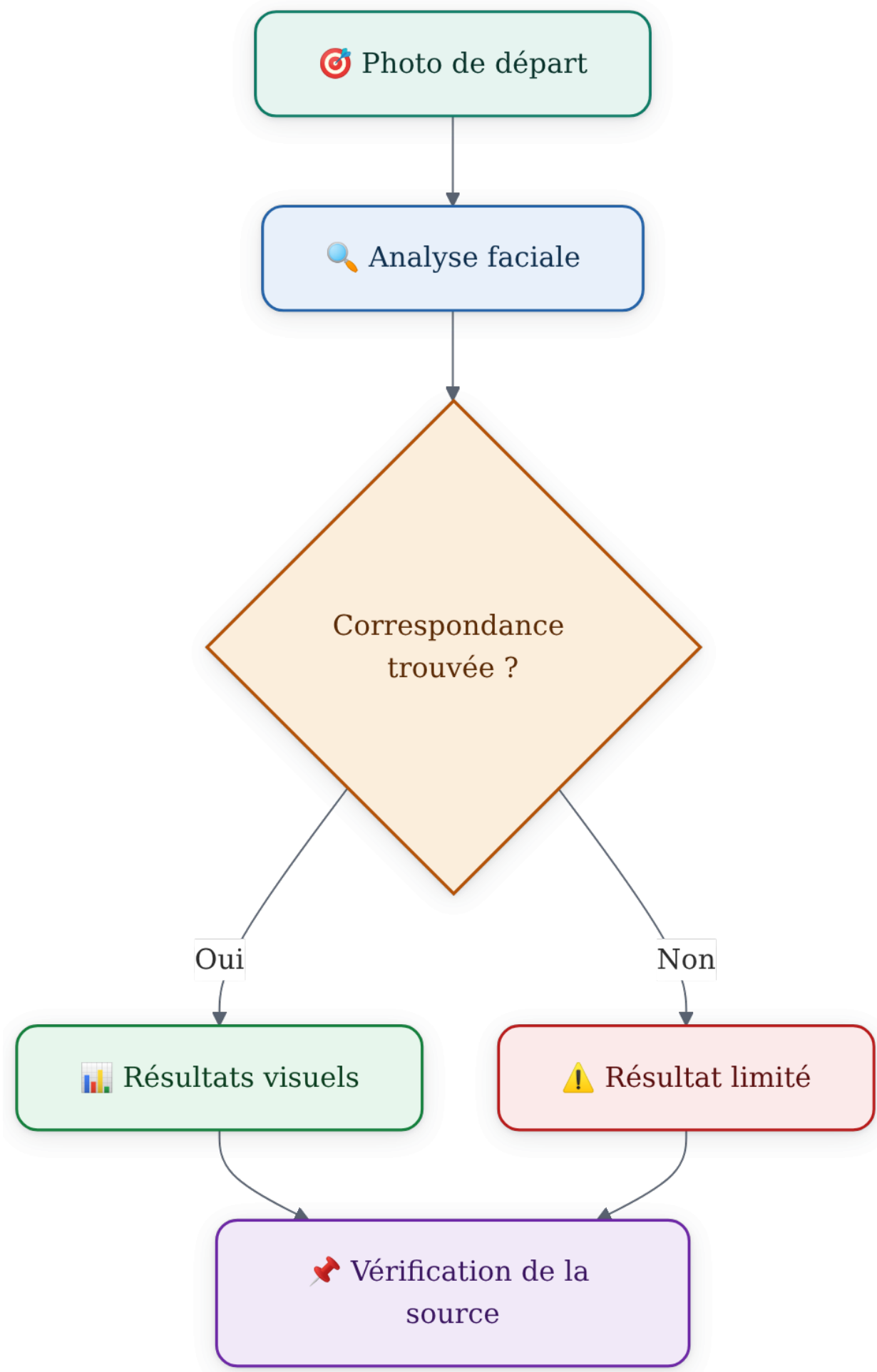
Utilisez une image que vous avez le droit d'analyser, surtout si elle ne vous appartient pas. Pour un tiers, soyez particulièrement prudent.

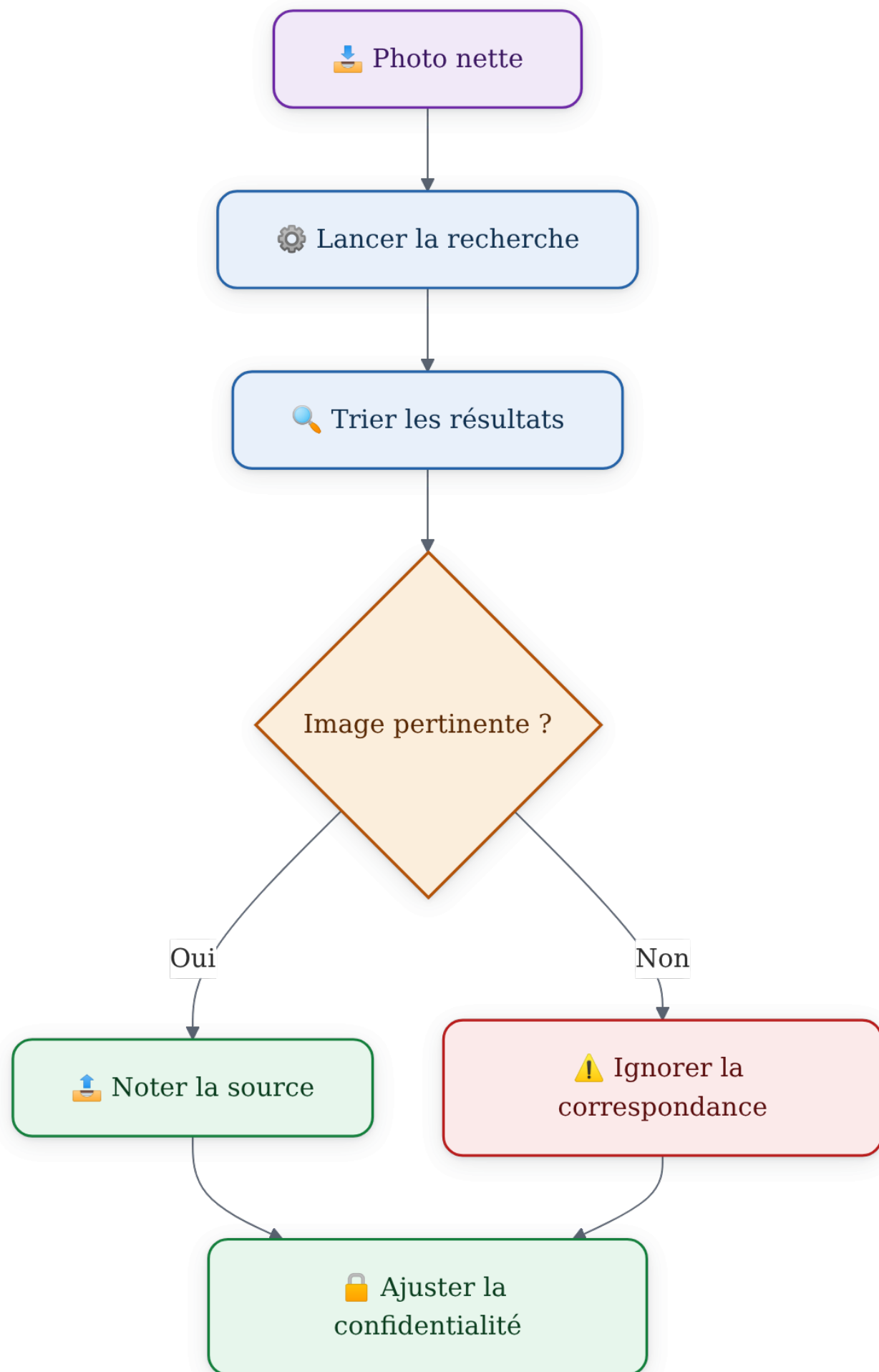
3 Définir votre objectif

Cherchez à repérer une présence en ligne, une réutilisation non souhaitée ou une source de publication. N'utilisez pas l'outil comme preuve d'identité.

4 Préparer le suivi

Avant même la recherche, prévoyez de noter les URL, de faire des captures d'écran et de conserver la date d'accès si vous devez demander un retrait.





Pendant la recherche PimEyes : les bons réflexes

- ☐ Lancez la recherche avec une photo nette et recentrez-vous sur les correspondances proposées.
- ☐ Ouvrez chaque résultat et contrôlez la page source, pas seulement l'aperçu visuel.
- ☐ Comparez le contexte, le texte autour de l'image et la date de publication.
- ☐ Notez les URL utiles si vous devez demander un retrait ou signaler une réutilisation.
- ☐ Refaites l'essai avec une autre photo si la première est trop sombre, trop loin ou peu exploitable.

! À retenir : une correspondance n'est pas une preuve

PimEyes recherche visage sert à localiser des occurrences possibles d'un visage en ligne. Le résultat peut être utile pour enquêter sur une image, mais il ne garantit ni une identification certaine, ni le sens réel de la publication, ni l'absence d'erreur.

Bon usage ou mauvais réflexe ?

Bon réflexe	À éviter
Vérifier sa propre présence en ligne	Surveiller quelqu'un sans base claire ni intérêt légitime
Croiser image, source et contexte	Conclure trop vite à partir d'une ressemblance
Préparer un retrait avec URL et captures	Se contenter d'un aperçu sans preuve de la page source
Agir d'abord sur la source de publication	Compter sur l'outil pour supprimer automatiquement les copies

Après la recherche : protéger votre image

- ☐ Rendez vos profils et albums moins visibles si possible.
- ☐ Demandez la suppression ou le retrait à la source quand l'image est encore hébergée.
- ☐ Conservez les preuves utiles : URL, captures d'écran, date de consultation.
- ☐ Refaites une vérification régulière si votre visage circule souvent.
- ☐ Si le cas est sensible, vérifiez les recommandations officielles de la CNIL ou demandez un avis juridique adapté.

Ce document synthétise un usage prudent et défensif de PimEyes. En cas de situation sensible ou impliquant un tiers, vérifiez le cadre applicable et les recommandations officielles avant toute démarche.